



23 JUN 2026

9H-18H

Organisé par le **Centre de Droit de la famille** de l'Équipe Louis Josserand, Université Jean Moulin Lyon 3, et l'**Association des étudiants du Master Droit notarial international** (AEDNEI)

Sous la direction scientifique de

Christine BIDAUD, Professeure à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Co-directrice de l'Équipe Louis Josserand (ELJ), Directrice du Centre de Droit de la famille

Hugues FULCHIRON, Conseiller S.E. à la Cour de cassation, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Centre de Droit de la famille (ELJ)

Richard VESSAUD, Docteur en droit, chercheur au Centre de droit de la famille (ELJ)

Avec le soutien de :

La Chambre interdépartementale de notaires de la Cour d'appel de Lyon

L'Association Rencontres-Universités (ARNU)

L'Association fribourgeoise des notaires

L'Association notaires au cœur des familles

La Commission famille du Barreau de Lyon

Le cabinet d'avocats Pessia & Associés

Le Cabinet de généalogie successorale Coutot-Roehrig



FACULTÉ DE DROIT
ÉQUIPE DE RECHERCHE LOUIS JOSSERAND
CENTRE DE DROIT
DE LA FAMILLE



Chambre
interdépartementale
des notaires de la
Cour d'appel de Lyon
Ain | Loire | Rhône



Notaires
au Cœur des Familles

Des notaires engagés, à l'écoute et proches de vous



PESSIA
& Associés
AVOCATS



Barreau
de Lyon
CITÉ DES AVOCATS



ASSOCIATION
FRIBOURGEOISE
DES NOTAIRES



ARNU

À la veille des vingt-cinquième et vingtième-anniversaires des lois de 2001 et 2006 réformant le droit des successions et des libéralités et alors que les pays du vieux continent se préparent, dans les prochaines années, à la plus grande vague de transmission patrimoniale à cause de mort de tous les temps, l'heure du bilan semble avoir sonné.

Si ces réformes ont bouleversé le droit patrimonial de la famille en ayant drastiquement modernisé le droit français au début du XXIème siècle, de nombreux points apparaissent être aujourd'hui inadaptés aux enjeux du monde contemporain et doivent donc être questionnés.

La jurisprudence et la pratique notariales de ces vingt-cinq dernières années sont certes venues combler certains vides, mais il demeure encore de nombreuses questions qui ne trouvent que très difficilement un cadre juridique adapté. Que l'on songe, par exemple, aux fiducies-libéralités, aux trusts, aux gratifications au sein des familles recomposées, l'œuvre du législateur de 2001 et 2006 semble, de nos jours, dépassée. De plus le droit des successions est confronté à des réalités nouvelles : nouvelles formes de familles, nouveaux types de biens etc.

Ce colloque se propose de dresser un bilan à la fois théorique et pratique des réformes intervenues depuis vingt-cinq ans et, à la lumière du droit comparé, d'imaginer le droit des successions de demain.

9h | Allocution d'ouverture

Maître Jean-Christophe GENEVRIER, 1er Vice-président de la Chambre interdépartementale des notaires de la Cour d'appel de Lyon

I. DE LEGE LATA

1- Introduction

9h20 | Le contexte des lois de de 2001 et 2006 leur histoire, leurs grandes lignes etc. dans le contexte général de l'évolution du droit des successions et libéralités

Présenté par les étudiants du **Master Droit notarial international**

9h40 | Nouvelles formes de vie en famille, nouveau besoin de transmission ? **Irène THÉRY**, Professeure émérite à EHESS

2. Apports et difficultés posées par les lois de 2001 et 2006 et leur mise en œuvre

- 🕒 **10h10 | Sur les nouvelles règles de dévolution légale**
Marc NICOD, Professeur à l'Université de Toulouse Capitole
- 🕒 **10h30 | Sur la réserve héréditaire, la réduction et le rapport**
Sarah TORRICELLI-CHRIFI, Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
- 🕒 **10h50 | Les volontés libérales**
Christophe VERNIÈRES, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- 🕒 **11h10 | Successions, libéralités et modes de conjugalité**
Estelle NAUDIN, Professeur à l'Université de Strasbourg
- 🕒 **11h30 | Table ronde, retour de la pratique : ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas...**

Sous la présidence de **Sylvie FERRÉ-ANDRÉ**, Professeure à l'Université Jean Moulin Lyon 3 et notaire

Andréa PESSIA, Avocat spécialiste en droit des personnes, de la famille et de leur patrimoine, qualifié en droit des successions et des donations, Co-président de la commission famille du Barreau de Lyon (Cabinet Pessia & associés)

Cyrille FARENC, Notaire à Saint-Martin-En-Haut (Association Rencontres-Universités)

Axelle LE BOULICAUT, Vice-présidente du Tribunal judiciaire de Lyon, Présidente de la 1^{ère} Chambre civile

Paul LAURIAU, Généalogiste successoral (Coutot-Roehrig)

Julia VANONII-THIERY, Magistrat à la Cour de cassation

- 🕒 **12h15 | Discussions, questions**

II. DE LEGE FERENDA

3. Les lois de 2001 et 2006 à l'épreuve des enjeux contemporains

- 🕒 **14h | À l'épreuve des nouveaux biens**
Antoine TOUZAIN, Professeur à l'Université de Rouen
- 🕒 **14h15 | À l'épreuve des nouvelles familles**
Hugues FULCHIRON, Conseiller S.E. à la Cour de cassation, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Centre de Droit de la famille, Équipe Louis Josserand

🕒 **14h30 | À l'épreuve de la globalisation**

Christine BIDAUD, Professeure à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Co-directrice de l'Équipe Louis Josserand (ELJ), Directrice du Centre de Droit de la famille

🕒 **14h45 | À l'épreuve des réformes subséquentes du code civil (prescription, obligations etc)**

Aurélien MOLIÈRE, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Centre de Droit de la famille, Équipe Louis Josserand

🕒 **15h | À l'épreuve de l'assurance-vie**

Sophie LAMBERT, Professeure à l'Université d'Aix-Marseille

🕒 **15h15 | À l'épreuve de la volonté intéressée (contraindre tout en gratifiant)**

Richard VESSAUD, Docteur en droit, chercheur au Centre de Droit de la famille, Équipe Louis Josserand

🕒 **15h30 | À l'épreuve de la fiducie**

Nathalie PETERKA, Professeure à l'Université de Paris Est-Créteil (UPEC, Paris XII)

🕒 **15h45 | Discussions, questions**

🕒 **16h | PAUSE**

4. Regard de droit comparé

🕒 **16h15 | Les réformes intervenues depuis 2001 en Belgique et en Suisse**

Frédéric LALIÈRE, Professeur à l'Université de Bruxelles (ULB) et avocat au barreau de Bruxelles

Michel MOOSER, Professeur à l'Université de Fribourg et notaire à Bulle

5. Table ronde : une réforme des réformes ?

🕒 **16h45 | Quelles propositions de réforme pour demain ?**

Sous la présidence de **William DROSS**, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Équipe Louis Josserand

Béregère CUNEY, Notaire à La Clayette, rapporteur du 121e Congrès des Notaires de France (Association Notaires au cœur des familles)

Frédérique FOURNEL, Avocate au Barreau de Lyon, spécialiste en droit de la famille, des personnes et du patrimoine

Sonia LION, Magistrat à la Cour de cassation

6. Conclusion en forme d'ouverture

Frédéric ZENATI-CASTAING, Professeur émérite à l'Université Jean Moulin
Lyon 3

18h | Fin du colloque

**Les actes du colloque feront l'objet d'une publication dans un dossier spécial
de la Revue Droit de la famille aux éditions LexisNexis**

VALIDATION AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS ET DES NOTAIRES : 7H30

➤ Entrée gratuite pour les enseignants-chercheurs, les étudiants, les notaires stagiaires non diplômés, les élèves avocats et les magistrats : bulletin d'inscription à envoyer à edprive@univ-lyon3.fr

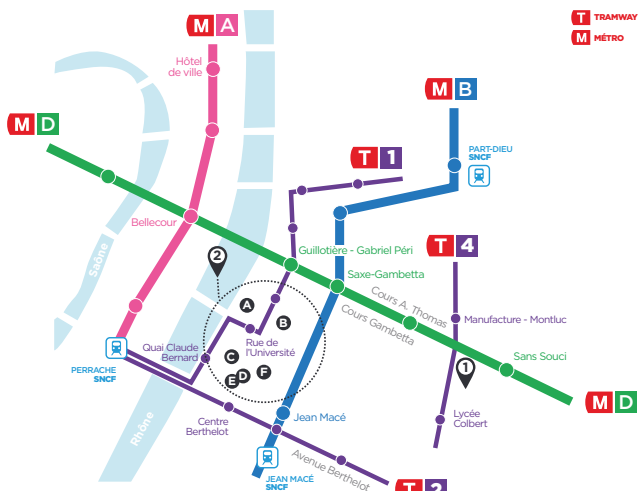
➤ 390€ TTC (soit 354,55€ HT) la journée pour les notaires, les avocats et les autres professionnels intéressés : lien à venir

CONTACT

Equipe Louis Josserand

✉ edprive@univ-lyon3.fr

☎ 04 26 31 88 49 / 87 57



1 CAMPUS DE LA **MANUFACTURE DES TABACS** | Lyon 8^e
 6 cours Albert Thomas
 6 rue Pr. Rollet
 1 avenue des Frères Lumière

2 CAMPUS DES **QUAIS** | Lyon 7^e

- | | |
|---|---|
| A PALAIS DE L'UNIVERSITÉ
15 quai Claude Bernard | B BÂTIMENT NEW DEAL
25 rue de l'Université |
| C ATHÉNA DUGAS
7 rue Chevreul | D IUT JEAN MOULIN
88 rue Pasteur |
| E CENTRE DE LA RECHERCHE EUGÈNE CHEVREUL
18 rue Chevreul | MILC
33 rue Raulin |



+ D'INFOS SUR

FACDEDROIT.UNIV-LYON3.FR